

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, le **lundi 15 mai 2017** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

**ADMINISTRATION**

138-05-17

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

**PARC RÉGIONAL PETITE-CASCAPÉDIA - PROJET VILLAGE VACANCES**

Un avis de motion est donné par le conseiller monsieur François Bujold à l'effet que le Règlement 1041-17 décrétant un emprunt à titre de contribution pour le projet de Village Vacances Pin Rouge du Parc régional Petite-Cascapédia, sera adopté à une séance ultérieure.

139-05-17

**APPEL D'OFFRES - SERVICES PROFESSIONNELS - SURVEILLANCE BUREAU ET CHANTIER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ADRIEN-GAUVREAU**

*Compte tenu de son lien avec le Consortium Goulet Lebel + D, le conseiller René Leblanc se retire des discussions et s'abstient de se prononcer sur le sujet.*

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation effectué auprès de trois (3) firmes pour des services professionnels concernant la surveillance bureau et chantier des travaux de réfection du Centre communautaire, se terminant le 12 mai 2017;

**Considérant** la réception d'une (1) soumission et les résultats obtenus suite à la pondération de ladite soumission par les membres du comité de sélection :

Rang	Soumissionnaire	Montant tx. incl.	Note finale
1	Consortium Goulet LeBel + Day	53 377,14 \$	25,29

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par la firme Consortium Goulet LeBel + Day au montant de cinquante-trois mille trois cent soixante-dix-sept dollars et quatorze cents (53 377,14 \$), taxes incluses, celle-ci ayant obtenu la plus haute note finale des résultats de pondération, et ce, tel que précisé lors de l'appel d'offres de services professionnels. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cet effet. Le tout est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE**

**TRAVAUX PUBLICS**

140-05-17

**EMBAUCHE D'UN JOURNALIER POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Considérant qu'**un appel d'offres a été publié dans le journal l'Écho de la Baie, édition du 12 avril 2017 ainsi que sur le site Internet d'Emploi Québec et de la Ville;

**Considérant qu'**un processus de sélection a été mis en place et que des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**De procéder** à l'embauche de monsieur Jérôme Cyr à titre de journalier au Service des travaux publics, et ce, en date du 23 mai 2017.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1040-17 AUTORISANT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STATION DE POMPAGE 8 AINSI QUE LA RÉFECTION DES CONDUITES AFFÉRENTES - AVIS DE MOTION**

Un avis de motion est donné par le conseiller monsieur Jean Cormier à l'effet que le Règlement 1040-17 autorisant des honoraires professionnels et des travaux de réfection de la station de pompage 8 ainsi que la réfection des conduites afférentes, sera adopté à une séance ultérieure.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 19 h 58.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière